

2016

Choisir son école publique (PSC) Brochure d'information sur le dispositif (PIP)

Bienvenue !

Merci de lire cette brochure d'information afin de mieux connaître le dispositif Choisir son école publique (Public School Choice - PSC) et les outils que vous pouvez utiliser pour vous aider à prendre des décisions éclairées sur la scolarisation de votre enfant.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet à : www.nyc.gov/schools/PSC

Pour poser vos questions sur le dispositif Choisir son école publique (PSC), composez le 718-935-2439, ou envoyez un email à : nclb_PSC@schools.nyc.gov.

Vous pouvez adresser vos questions sur le transport domicile-établissement scolaire, au Bureau du transport scolaire (Office of Pupil Transportation - OPT) en composant le 718-392-8855, ou en visitant le site Internet au : www.OPTNYC.org.

To obtain a translated copy of this document, please visit the website below.		
للحصول على نسخة باللغة العربية من هذه الوثيقة، نرجو زيارة الموقع الإلكتروني أدناه.	Pour obtenir la traduction de ce document, merci de visiter le site internet cité ci-dessous.	Перевод данного документа на русский язык находится на вебсайте, указанном ниже.
এই নথির বাংলা অনুবাদের জন্য অনুগ্রহ করে নিচের ওয়েবসাইট দেখুন।	Pou ka jwenn yon kopi dokiman sa a an Kreyòl ayisyen, tanpri ale sou sit entènèt ki pi ba a.	Para obtener una versión en español de este documento, por favor visite el sitio de Internet a continuación.
如要取得本文件的中文譯本，請瀏覽下面的網站。	본 문서의 한국어판을 보시려면 다음 웹사이트를 방문해 주십시오.	اس دستاویز کے اردو ترجمہ کے لیے برائے مہربانی ذیل کی ویب سائٹ سے رجوع کریں۔
www.nyc.gov/schools/PSC		



Droit au dispositif Choisir son école publique (PSC)

Le Département de l'Éducation de l'État de New York (NYSED) et le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE) déterminent quels élèves peuvent participer au programme de transfert du dispositif PSC. Cette année, les élèves ont le droit d'être transférés ailleurs, via le dispositif PSC, si leur établissement scolaire est dans l'une des catégories ou situations suivantes :

- **Priority School ou Focus School** : Pour l'année scolaire 2016-2017, les établissements scolaires Titre I sont classés par le NYSED dans la catégorie *Priority School* ou de *Focus School*, s'ils sont les moins performants de l'État au regard de leurs résultats en général, des taux de réussite au diplôme de fin d'études secondaires et/ou d'autres critères.
- **En fermeture progressive Phase-out** : C'est le NYCDOE qui décide quels établissements scolaires doivent progressivement fermer en raison de leur faible performance et/ou du nombre réduit d'élèves demandant à s'y inscrire.

Pour en savoir plus sur le classement des établissements scolaires dans la catégorie des *Focus School* ou *Priority school*, merci de visiter la page web qui y est consacrée sur le site du Bureau des performances (Office of Accountability) de NYSED à : <http://www.p12.nysed.gov/accountability/ESEADesignations.html> .

Les élèves inscrits dans le dernier grade de leur établissement scolaire ne recevront pas de formulaire de demande de transfert PSC.

En 2015, 4 399 familles ont sollicité un transfert de leur enfant dans un autre établissement scolaire dans le cadre du dispositif Choisir son école publique. Au niveau de la Ville, 13 634 places étaient disponibles dans les écoles et 3 560 élèves ont reçu des offres de transfert dans un autre établissement scolaire conformément à la Loi Aucun enfant laissé pour compte (*No Child Left Behind* - NCLB) de 2001.

Procédure de demande de transfert dans le cadre du dispositif PSC

Sélectionner les établissements scolaires

Les noms de tous les établissements scolaires d'accueil possibles sont listés sur le formulaire ci-joint de demande de transfert - Choisir son école publique (PSC transfer application). Vous pouvez choisir autant d'établissements scolaires que vous voulez, mais la procédure ne fait pas le classement de vos préférences. Vous devez choisir au moins quatre établissements scolaires pour augmenter vos chances de recevoir une offre de transfert. Vous ne devez choisir que les établissements scolaires qui figurent sur votre demande de transfert. Votre enfant peut être placé(e) dans n'importe quel établissement scolaire figurant dans votre sélection, alors ne choisissez que ceux où vous voulez que votre enfant soit scolarisé(e).

En plus des établissements scolaires à sélectionner, vous pouvez aussi cocher l'option « Other Schools » (autres établissements scolaires). En choisissant cette option, vous recevrez peut-être une offre de transfert dans un établissement scolaire qui a des places disponibles si aucun de ceux de votre sélection n'en a.

Soumettre votre demande

Si vous souhaitez demander un transfert de votre enfant, il faut que vous signiez et envoyiez, par la poste, le formulaire de demande dûment rempli, dans l'enveloppe-réponse ci-jointe. Si vous ne postez pas votre demande avant la date limite, il sera déterminé que vous ne désirez pas bénéficier du dispositif, et votre enfant restera scolarisé(e) dans son établissement scolaire actuel. Vous avez jusqu'au **vendredi 17 juin 2016** pour le faire, le cachet de la poste faisant foi.

Si vous souhaitez que votre enfant reste scolarisé(e) dans son établissement scolaire actuel, vous n'avez aucune démarche à faire ni de demande à envoyer. Vous pouvez aussi déclarer que vous refusez de demander un transfert en cochant **NO** sur le formulaire de demande de transfert PSC et en l'envoyant par la poste.

Lettres de décision

Les lettres de décision seront envoyées par courrier postal aux familles en juillet à cause des modifications au système de responsabilisation des institutions scolaires par NYSED. Les places sont offertes en fonction du nombre de celles disponibles, conformément à la Loi Aucun enfant laissé pour compte (*No Child Left Behind* - NCLB Act) de 2001, elles sont attribuées en priorité aux élèves dont les résultats sont les plus bas et à ceux issus de familles aux revenus les plus faibles. Le volume des demandes de transfert via le dispositif PSC est important alors que le nombre de places disponibles dans chaque établissement scolaire est limité. Les offres de transfert ne sont donc pas garanties. Si votre enfant n'a pas le niveau requis pour passer dans la classe supérieure à la fin de l'année scolaire, son changement d'établissement scolaire sera annulé.

Si vous ne voulez pas accepter l'offre de place qu'on lui a fait, vous n'avez aucune démarche à faire et votre enfant restera inscrit(e) dans son établissement scolaire actuel.

Décider en connaissance de cause

Tenez compte des caractéristiques suivantes d'un établissement scolaire avant de décider d'y demander un transfert :

- L'adresse
- La taille de l'établissement scolaire
- Les types d'enseignements mis en avant
- Les cours offerts et activités périscolaires
- La distance entre l'établissement scolaire et votre domicile et la durée du trajet
- Le cadre et la culture de l'établissement scolaire

Il existe de nombreux types d'établissements scolaires listés dans votre demande d'admission. Les établissements scolaires peuvent se distinguer par l'endroit où ils sont situés, leur taille, les enseignements sur lesquels ils mettent l'accent et les cours qui y sont dispensés. Pour vous renseigner plus avant sur les cours et activités proposés dans les établissements scolaires que vous avez choisis, veuillez visiter : www.nyc.gov/schools/ChoicesEnrollment. Vous trouverez sur cette page les annuaires des écoles primaires, des collèges et lycées contenant la présentation et les coordonnées de chacun. Vous pouvez aussi contacter les établissements scolaires que vous avez sélectionnés sur votre formulaire pour vous renseigner sur les cours offerts et les programmes périscolaires susceptibles de vous intéresser.

Accès handicapés

Si la mobilité de votre enfant est réduite, s'il vous plaît, tenez compte de l'accessibilité des locaux des établissements scolaires d'accueil potentiels. Pour avoir d'autres informations sur l'accessibilité des locaux des établissements scolaires publics de la Ville de New York, merci de visiter : <http://schools.nyc.gov/Offices/OSP/Accessibility>.

Transport

Prière de bien prendre en considération la distance que votre enfant aura à parcourir pour se rendre dans les établissements scolaires que vous avez sélectionnés sur votre formulaire. Servez-vous de l'outil *TripPlanner* du site Internet de la MTA (www.mta.info) pour voir quel est le meilleur itinéraire à prendre et estimer la distance/le temps du trajet entre chez vous et l'établissement scolaire choisi. Veuillez à avoir bien pris en compte le temps de trajet entre chez vous et chaque établissement scolaire sélectionné sur votre formulaire.

Le transport des élèves inscrits via le dispositif PSC sera pris en charge s'ils y ont droit. Les services de transport scolaire en bus jaune ne sont pas proposés sur des itinéraires d'un borough à un autre. Les services de transport scolaire en bus jaune ne sont pas proposés pour les élèves du 7^e au 12^e grade. Les élèves bénéficiant d'un transfert via le programme PSC et qui n'ont pas droit au transport scolaire en bus jaune peuvent recevoir une *MétroCard* valable pour les lignes du métro et des bus de l'agence MTA.

Les règles suivantes régissent le transport des élèves transférés via le dispositif PSC :

Niveau scolaire	Distance	Type de prise en charge du transport
K-2	Moins d'1/2 mile de l'école	Attribution d'une <i>MétroCard</i> gratuite
K-2	Plus d'1/2 mile de l'école	Bus jaune
3-6	Moins d'1 mile de l'école	Attribution d'une <i>MétroCard</i> gratuite
3-6	Plus d'1 mile de l'école	Bus jaune
7-12	Attribution d'une <i>MétroCard</i> gratuite uniquement, quelle que soit la distance	Attribution d'une <i>MétroCard</i> gratuite

Élèves non-anglophones (English Language Learners - ELL)

Le NYCDOE offre une gamme de programmes et appuis pour garantir aux élèves non-anglophones dits English Language Learners (ELL) les services linguistiques qui leur permettront d'exceller en cours. Les établissements scolaires ont le devoir d'informer les parents sur les trois modèles de programmes offerts dans la Ville de New York, qu'ils proposent, ou non, celui que les parents d'élèves préfèrent. Ces modèles sont : l'éducation bilingue passerelle (Transitional Bilingual Education - TBE), les cursus double-langue (Dual Language - DL), et les cours d'anglais Langue Seconde (English as a Second Language - ESL). Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur les appuis offerts aux élèves ELL, veuillez composer le 212-374-6072 ou visiter : <http://schools.nyc.gov/Academics/ELL/default.htm>.

Encadrement/appuis d'éducation spécialisée

Si votre enfant bénéficie d'appuis/d'un encadrement d'éducation spécialisée, il(elle) continuera à en recevoir dans sa nouvelle école. Au nouvel établissement scolaire, vous participerez à la réunion annuelle de l'équipe du Plan d'éducation personnalisé (Individualized Education Program - IEP) pour examiner les progrès de votre enfant. Au cours de la réunion, l'équipe *IEP* présentera les pièces et données témoignant des capacités et compétences de votre enfant, examinera et fixera des objectifs pédagogiques, et déterminera quels appuis, accompagnement et encadrement scolaire lui conviendraient le mieux.

Les élèves handicapés qui bénéficient d'un transport entre la porte de leur domicile et celle de leur établissement scolaire, conformément à leur *IEP*, continueront à jouir de cette prestation obligatoire s'ils ont été transférés dans un nouvel établissement scolaire par le biais du dispositif PSC.

Dates à retenir

- Les formulaires de demande d'admission (application) sont à envoyer/déposer au plus tard le **vendredi 17 juin 2016**.
- Les courriers contenant les décisions seront postés aux familles en juillet 2016.

Des questions ?

Si vous avez des questions sur le dispositif Choisir son école publique (PSC program), merci de visiter la page Internet qui nous est consacrée à www.nyc.gov/schools/PSC. Vous pouvez aussi contacter le Bureau des inscriptions scolaires (Office of Student Enrollment - OSE) au 718-935-2439, ou leur envoyer un email à nclb_PSC@schools.nyc.gov pour poser vos questions.

Si vos questions ont rapport au transport, contactez le Bureau du transport scolaire (Office of Pupil Transportation - OPT) au 718-392-8855, ou à pupiltransportationteam@schools.nyc.gov, ou visitez : www.OPTNYC.org .